

Entreprise Exempla

Rapport VSME 2026

Rapport généré avec Portail RSE



Dans un contexte de transition économique, sociale et environnementale accélérée, notre entreprise est consciente de la nécessité de renforcer la transparence de ses pratiques et de structurer sa démarche de durabilité. Le VSME, Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs, offre un cadre volontaire de référence permettant aux petites et moyennes entreprises de formaliser et de communiquer leurs engagements, leurs impacts et leurs progrès en matière de durabilité.

Ce rapport s'inscrit dans cette dynamique. Il a pour objectif de présenter de manière structurée les pratiques, politiques et indicateurs clés de notre entreprise en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), en tenant compte de sa taille, de son modèle économique et de ses enjeux spécifiques. Au-delà d'un exercice de reporting, ce document constitue un outil de pilotage interne, de dialogue avec nos parties prenantes et de valorisation des actions engagées.

En s'appuyant sur le cadre VSME, notre entreprise adopte une approche proportionnée, pragmatique et progressive de la durabilité. Ce rapport reflète l'état actuel de notre démarche, identifie les principaux risques et opportunités liés aux enjeux ESG, et met en lumière les priorités stratégiques définies pour les années à venir. Il constitue une base de référence appelée à évoluer dans le temps, au rythme de la maturité de notre organisation et des évolutions de son environnement économique et réglementaire.



Informations générales

B1 Base d'établissement

B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable



Environnement

B3 Énergie et émissions de gaz à effet de serre

B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols

B5 Biodiversité

B6 Eau

B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets



Social

B8 Effectifs : caractéristiques générales

B9 Effectifs : santé et sécurité

B10 Effectifs : rémunération, négociation collective et formation



Gouvernance

B11 Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption



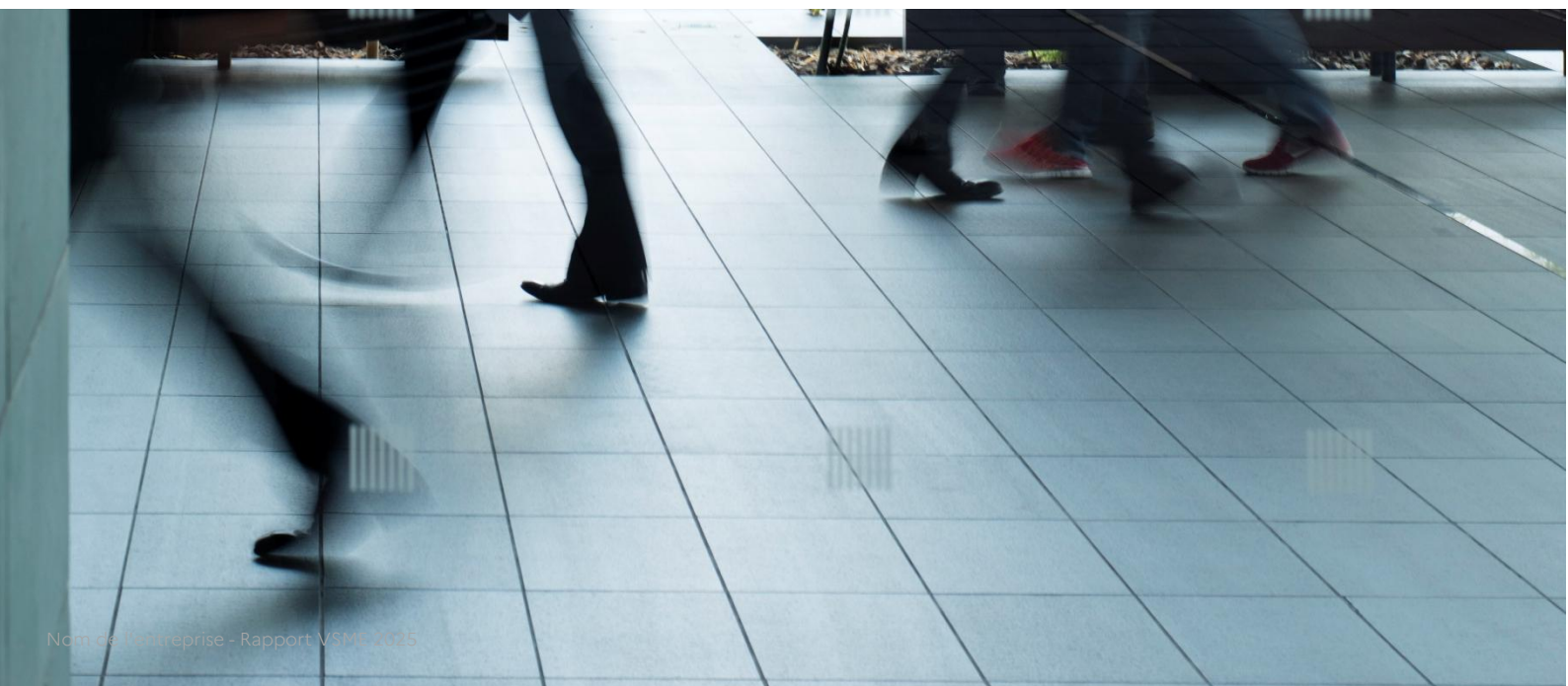
Informations générales

B1 Base d'établissement

B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

EXEMPLE

Cette première partie présente les éléments de contexte nécessaires à la compréhension du profil de notre entreprise. Ce socle descriptif permet de situer les données et indicateurs présentés dans les autres parties, d'en assurer la cohérence et de garantir une lecture claire et proportionnée des métriques communiquées.





B1 Base d'établissement

Choix du module
Module de base

Type de périmètre
Base consolidée

Forme juridique
Société par actions simplifiée (SAS)

Code(s) NACE
Culture du riz

Pays d'exercice
ALBANIE, FRANCE

Total du bilan (en euros)
3000765 euros

Chiffre d'affaires (en euros)
497654 euros

Nombre de salariés
30 salariés

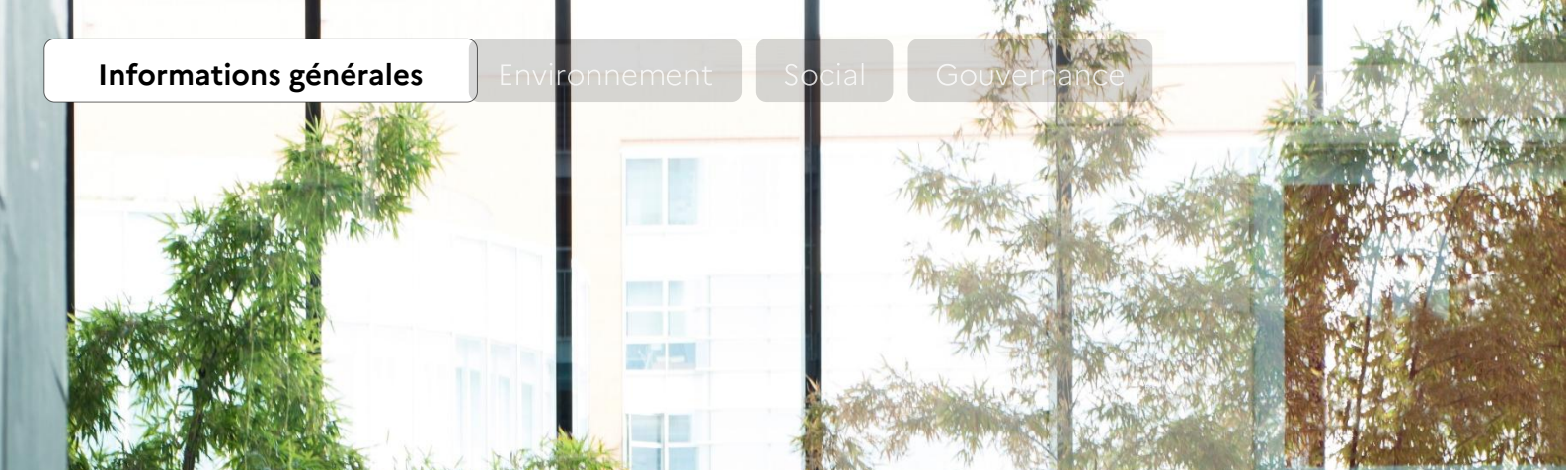
Coopérative
NON

**B1** Base d'établissement

Liste des filiales incluses dans le rapport

Nom de la filiale	Adresse légale	Pays	Code postal	Commentaires
ee	212 bd Villette	FRANCE	75019	

EXEMPLE



B1 Base d'établissement

Liste des sites

Numéro ID	Nom du site	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Géolocali- sation
1	1				FRANCE	[2.294381,48.858099]

EXEMPLE



B1 Base d'établissement

Certifications ou labels en matière de durabilité
Non pertinent

EXEMPLE



B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Participation effective à la gouvernance

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.

Investissement dans l'économie sociale (en euros)

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.

Limites statutaires à la distribution des profits

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.



B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Déclaration des pratiques et politiques de durabilité

Enjeux de durabilité	Des pratiques/ politiques sont mises en œuvre ou envisagées	Elles sont accessibles au public	Des cibles ont été fixées
Changement climatique	OUI	OUI	OUI
Pollution	OUI	NON	OUI
Eau et ressources aquatiques et marines	OUI	OUI	NON
Biodiversité et écosystèmes	OUI	OUI	OUI
Économie circulaire	OUI	NON	NON
Personnel propre à l'entreprise	OUI	OUI	OUI
Travailleurs dans la chaîne de valeur	OUI	OUI	OUI
Communautés affectées	OUI	NON	NON
Consommateurs et utilisateurs finaux	OUI	NON	OUI
Conduite des affaires et lutte contre la corruption	OUI	NON	OUI



Environnement

B3 Énergie et émissions de gaz à effet de serre

B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols

B5 Biodiversité

B6 Eau

B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

EXEMPLE

Les métriques environnementales constituent un pilier essentiel du reporting VSME pour notre entreprise, car elles permettent d'évaluer de manière structurée les impacts, les risques et les opportunités liés à nos activités. Elles offrent une base factuelle pour suivre notre performance environnementale dans le temps, comparer les résultats et orienter nos décisions stratégiques.





B3 Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Consommation d'électricité

	Renouvelable (en MWh)	Non renouvelable (en MWh)	Total (en MWh)
Consommation d'énergie	666	444	1110

Consommation de combustibles

	Renouvelable (en MWh)	Non renouvelable (en MWh)	Total (en MWh)
Consommation d'énergie	0	5829.50	5829.50

Estimation des émissions brutes de GES des scopes 1 et 2

	Scope 1 (en teqCO ₂)	Scope 2 basé sur la localisation (en teqCO ₂)	Total (en teqCO ₂)
Émissions brutes	8735	888888	897623

Intensité des GES
1.80



B3 Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Estimation des émissions brutes de GES de scope 3

	Émissions brutes de GES (en teqCO ₂)
1. Biens et services achetés	67393
2. Biens d'investissement	99
3. Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	9
4. Transport et distribution en amont	0
5. Déchets produits lors de l'exploitation	0
6. Voyages d'affaires	973653
7. Déplacements domicile-travail des salariés	0
8. Actifs loués en amont	93873
9. Acheminement en aval	0
10. Transformation des produits vendus	0
11. Utilisation des produits vendus	0
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	93983
13. Actifs loués en aval	0
14. Franchises	0
15. Investissements	0

Total des émissions brutes de GES de scope 3

	Émissions brutes de GES (en teqCO ₂)
Total du scope 3	1229010
Total des scopes , 2 (basé sur la localisation) et 3	2126633



B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Pollution de l'air
Non pertinent

EXEMPLE



B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Pollution de l'eau

Non pertinent

EXEMPLE



B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Pollution des sols

Non pertinent

EXEMPLE



B5 Biodiversité

Sites situés dans les zones sensibles sur le plan de biodiversité

L'entreprise ne dispose pas de sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité.

EXEMPLE



B5 Biodiversité

Affectation des terres

Non pertinent

EXEMPLE

**B6 Eau**

Total des prélèvements d'eau sur l'ensemble des sites (en m³)
10 m3

Total des prélèvements d'eau sur les sites situés dans les zones soumises à un stress hydrique élevé (en m³)
10 m3

Consommation d'eau (en m³)
Les processus de production de l'entreprise n'entraînent pas une consommation d'eau importante



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Description des principes de l'économie circulaire

L'entreprise n'applique pas de principe de l'économie circulaire

EXEMPLE



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Classification des déchets (1/2)

N°	Type de déchets
01	Déchets provenant de l'exploration et de l'exploitation des mines et des carrières ainsi que du traitement physique et chimique des minéraux
02	Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche ainsi que de la préparation et de la transformation des aliments
03	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, de pâte à papier, de papier et de carton
04	Déchets provenant des industries du cuir, de la fourrure et du textile
05	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon
06	Déchets des procédés de la chimie minérale
07	Déchets des procédés de la chimie organique
08	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), mastics et encres d'impression
09	Déchets provenant de l'industrie photographique
10	Déchets provenant de procédés thermiques



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Classification des déchets (2/2)

N°	Type de déchets
11	Déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux, et de l'hydrométallurgie des métaux non ferreux
12	Déchets provenant de la mise en forme et du traitement physique et mécanique de surface des métaux et matières plastiques
13	Huiles et combustibles liquides usagés (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19)
14	Déchets de solvants organiques, d'agents réfrigérants et propulseurs (sauf chapitres 07 et 08)
15	Emballages et déchets d'emballages ; absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection non spécifiés ailleurs
16	Déchets non décrits ailleurs sur la liste
17	Déchets de construction et de démolition (y compris déblais provenant de sites contaminés)
18	Déchets provenant des soins médicaux ou vétérinaires et/ou de la recherche associée (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux)
19	Déchets provenant des installations de gestion des déchets, des stations d'épuration des eaux usées hors site et de la préparation d'eau destinée à la consommation humaine et d'eau à usage industriel
20	Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Gestion des déchets

L'entreprise ne produit que des déchets ménagers

EXEMPLE



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Flux massique annuel des matières pertinentes utilisées

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans un secteur utilisant des flux de matières importants (fabrication, construction, emballage ou autres).

EXEMPLE



Social

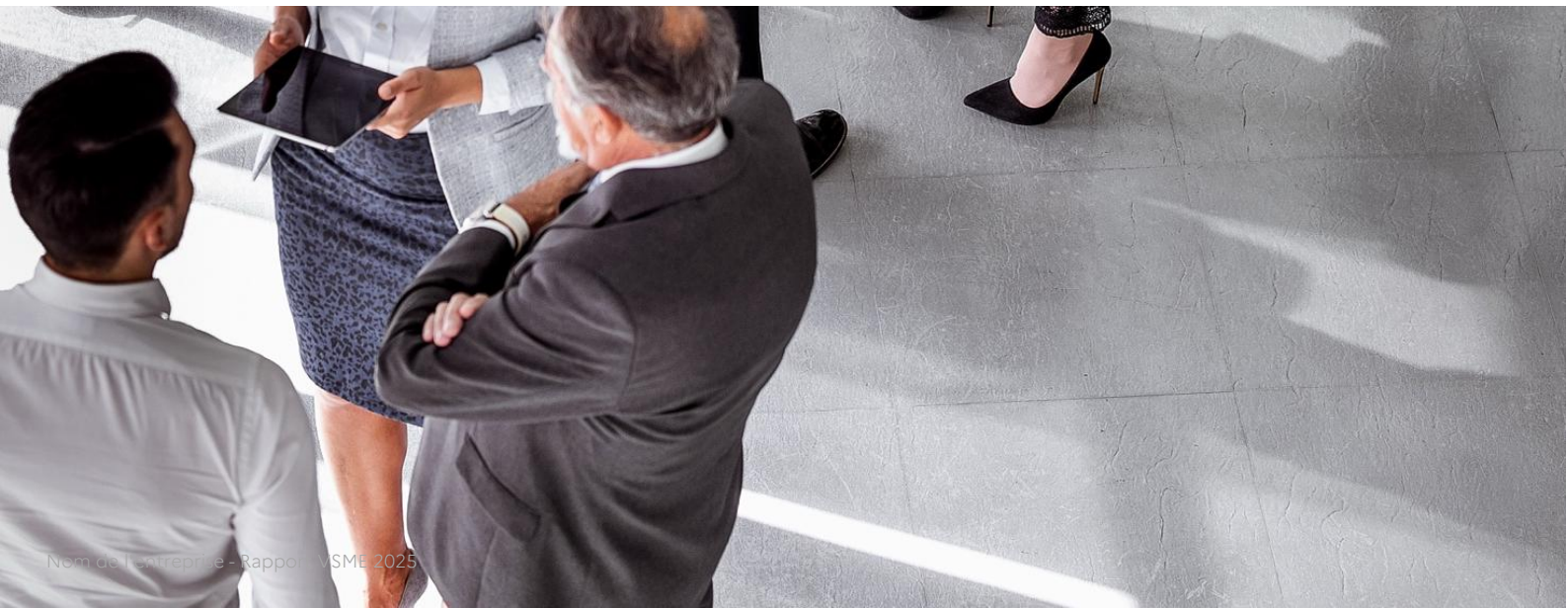
B8 Effectifs : caractéristiques générales

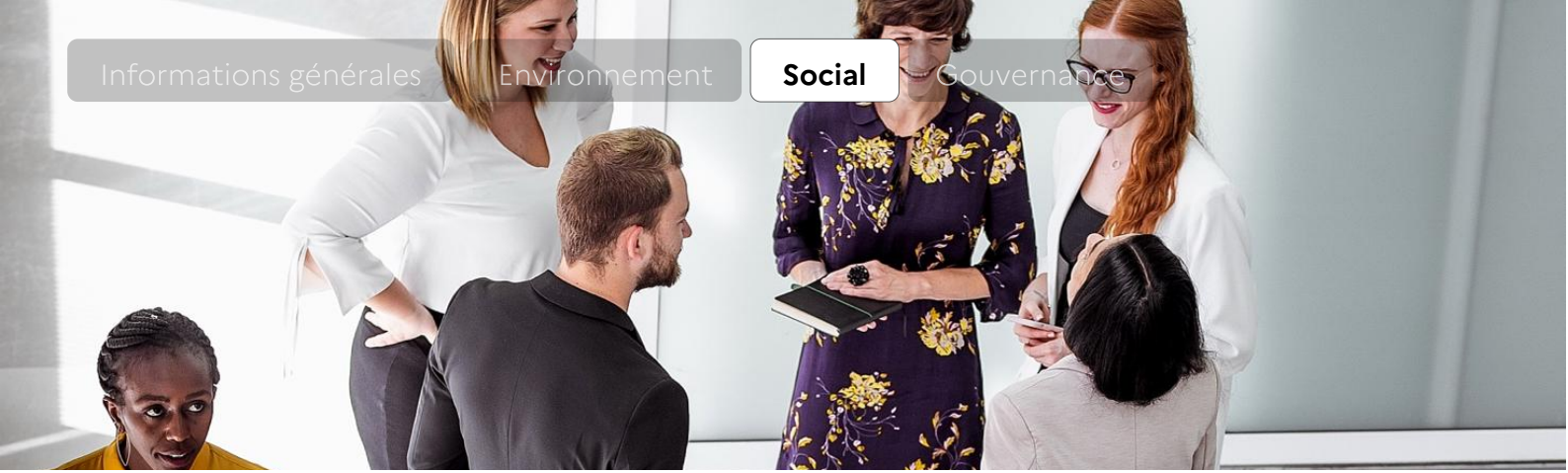
B9 Effectifs : santé et sécurité

B10 Effectifs : rémunération, négociation collective et formation

EXEMPLE

Les métriques sociales permettent d'appréhender de manière structurée la façon dont notre entreprise gère et développe son capital humain. En apportant des éléments factuels et comparables, ces indicateurs contribuent à évaluer nos pratiques, à identifier les axes de progrès et à démontrer notre engagement en faveur de conditions de travail responsables et d'un impact social positif.





B8 Effectifs : caractéristiques générales

Effectifs par type de contrat

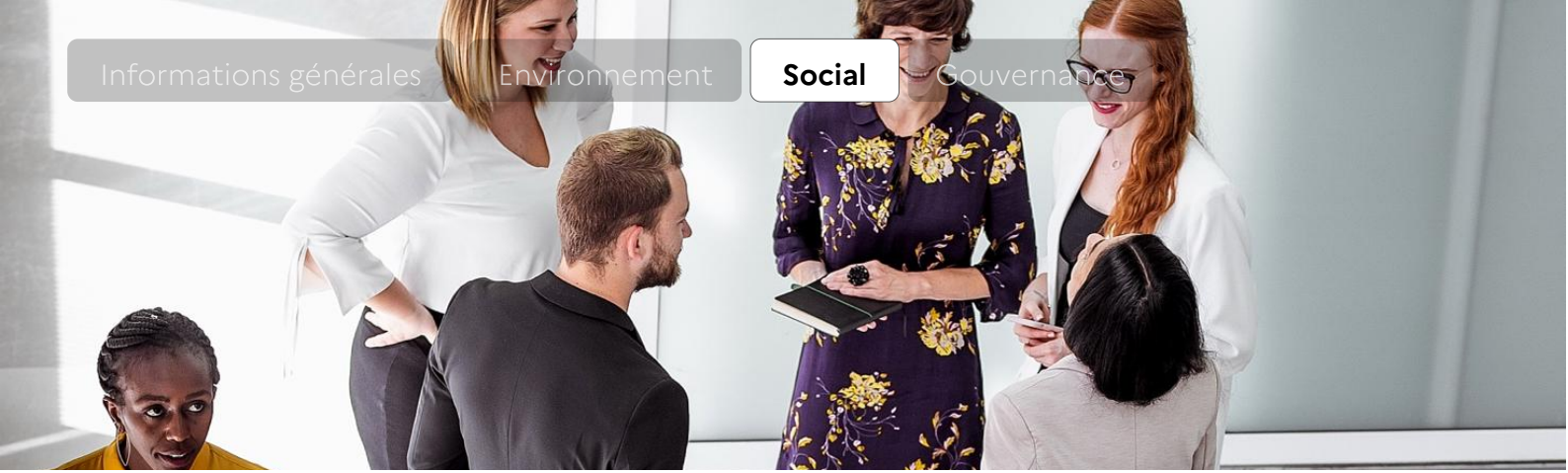
Type de contrat	Nombre de salariés
Contrat permanent	2
Contrat temporaire	1

Effectifs par genre

Genre	Nombre de salariés
Hommes	1
Femmes	2
Autres	0
Non communiqué	0

Taux de rotation du personnel

Non applicable si l'entreprise emploie moins de 50 salariés

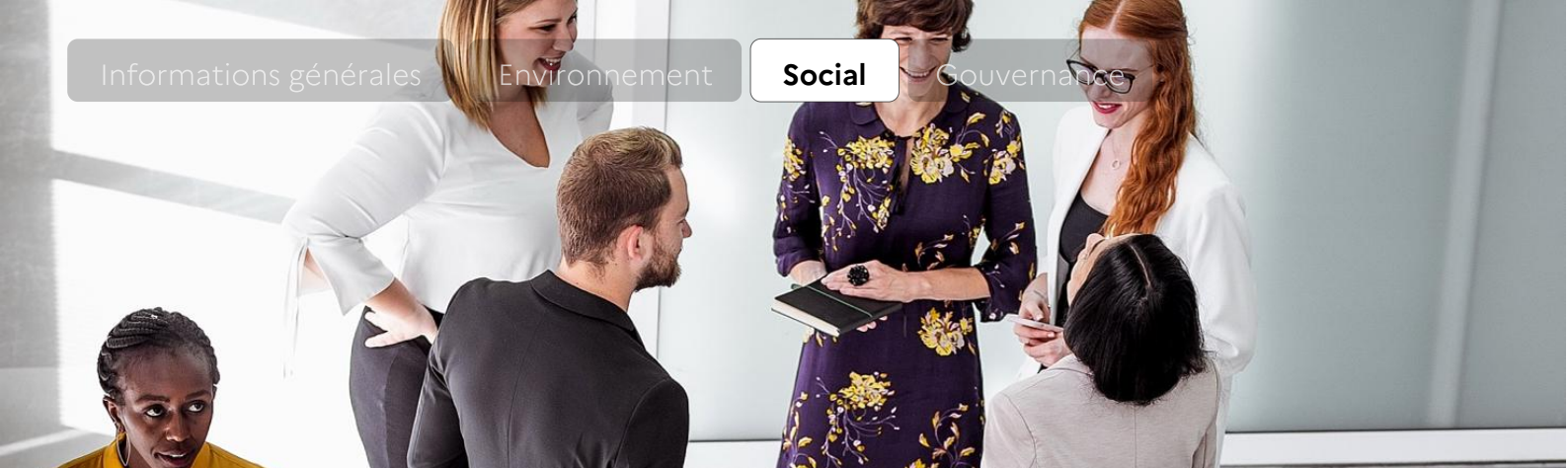


B8 Effectifs : caractéristiques générales

Effectifs par pays

Pays	Nombre de salariés
ALBANIE	1
FRANCE	2

EXEMPLE



B9 Effectifs : santé et sécurité

Nombre d'accidents du travail

2

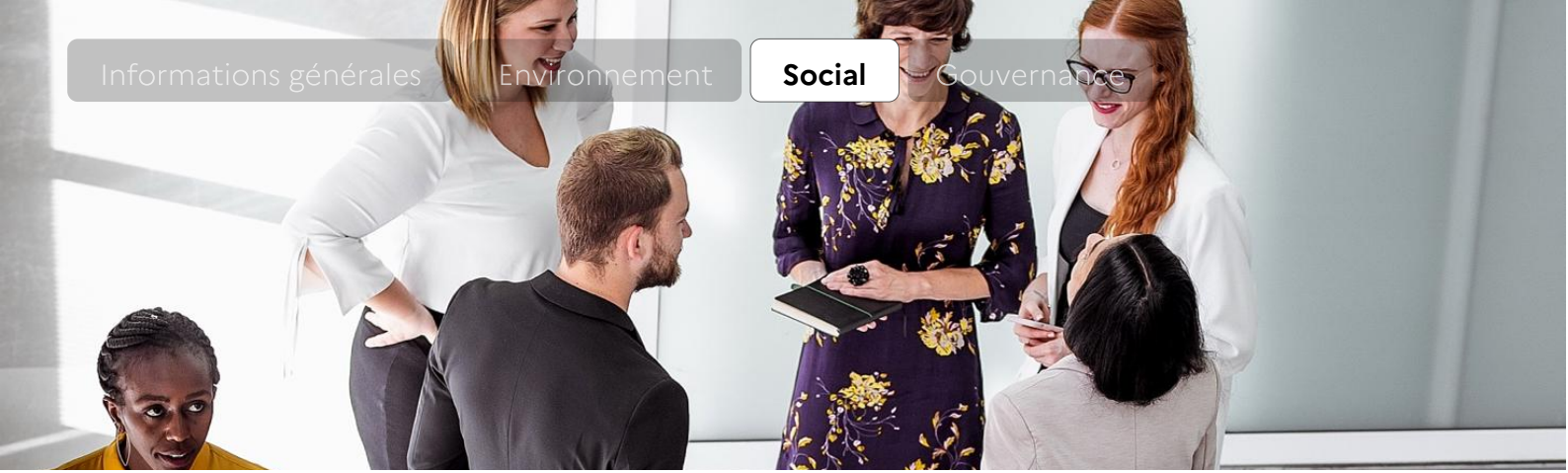
Taux d'accidents du travail comptabilisables

2

Nombre de décès dus à des accidents du travail

0

EXEMPLE



B10 Effectifs : rémunération, négociation collective et formation

Respect du salaire minimum applicable
OUI

Rémunération horaire brute moyenne
des salariés hommes en euros
Non applicable si l'entreprise emploie
moins de 150 salariés, en notant que
ce seuil sera ramené à 100 salariés à
partir du 7 juin 2031.

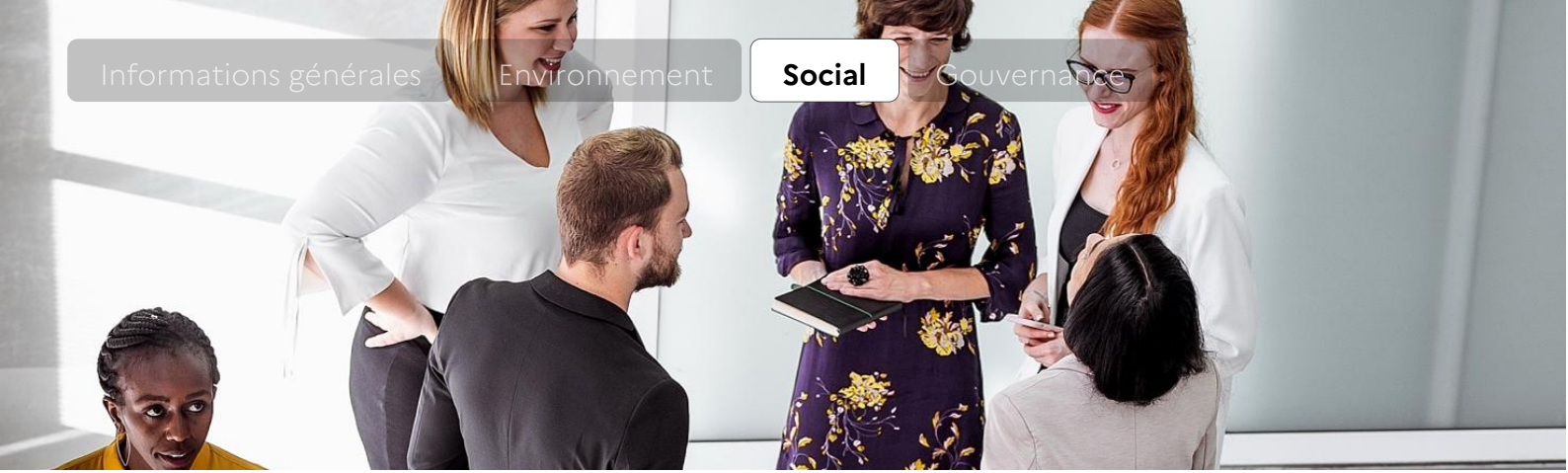
Rémunération horaire brute moyenne
des salariés femmes en euros
Non applicable si l'entreprise emploie
moins de 150 salariés, en notant que
ce seuil sera ramené à 100 salariés à
partir du 7 juin 2031.

Écart en pourcentage entre la rémunération des salariés hommes et des salariés
femmes

Non applicable si l'entreprise emploie moins de 150 salariés, en notant que ce seuil
sera ramené à 100 salariés à partir du 7 juin 2031.

Nombre de salariés couvert par des conventions collectives
3 salariés

Part de salariés couverts par des conventions collectives
Inférieur à 20%



B10 Effectifs : rémunération, négociation collective et formation

Nombre moyen d'heures de formation par genre

Genre	Total des heures de formation suivies par les salariés de ce genre	Nombre moyen d'heures de formation
Hommes	3 heures	3.00 heures/salarié
Femmes	2 heures	1.00 heures/salarié
Autres	0 heures	n/a heures/salarié
Non communiqué	0 heures	n/a heures/salarié

EXEMPLE

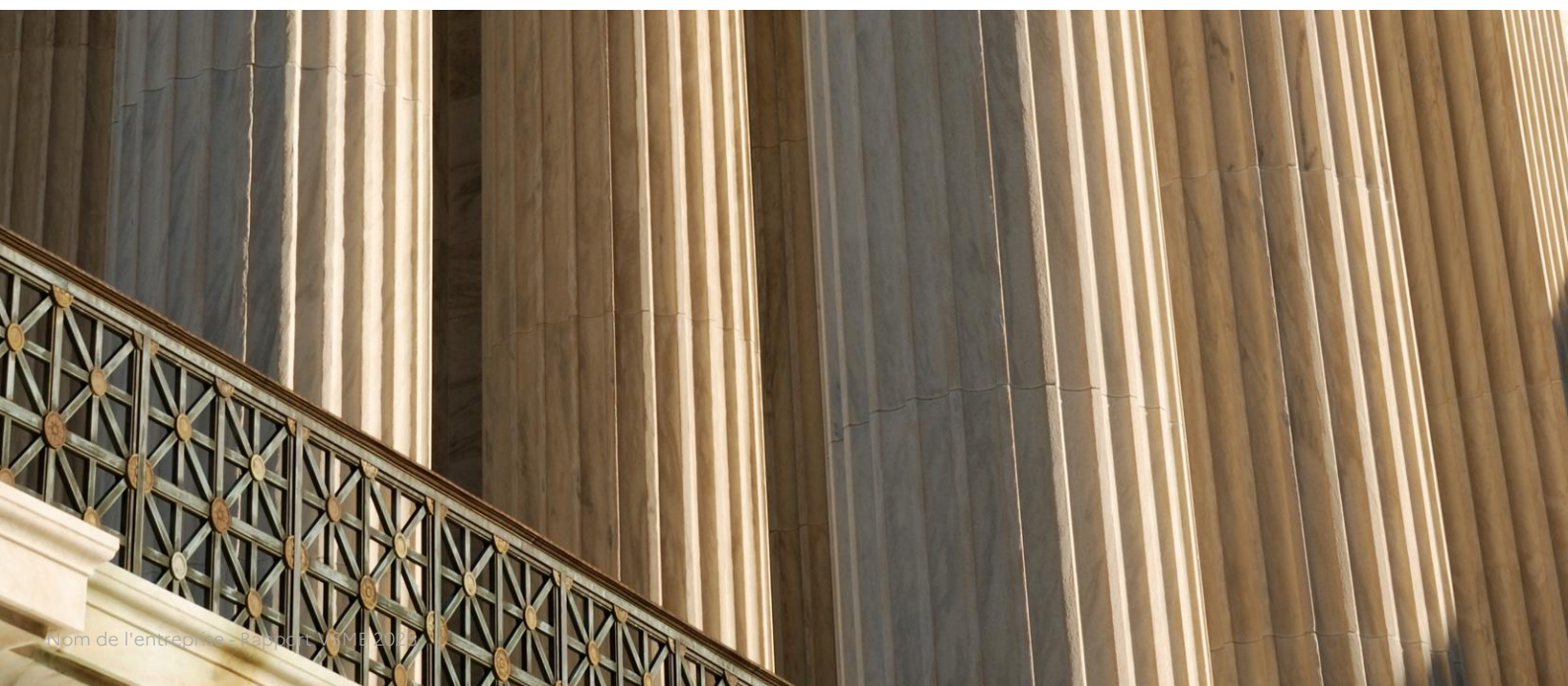


Gouvernance

B11 Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption

EXEMPLE

Les métriques de gouvernance permettent d'évaluer la manière dont notre entreprise est dirigée, contrôlée et responsabilisée. Elles apportent une vision claire et factuelle de nos pratiques de gouvernance, renforcent la crédibilité de notre démarche, soutiennent la confiance des parties prenantes et contribuent à une gestion transparente et durable de l'entreprise.





B11 Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Nombre de condamnations pour violations des lois anti-corruption

0 condamnations

Montant total des amendes infligées pour corruption

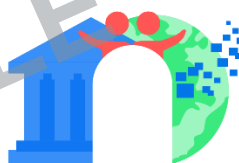
0 euros

EXEMPLE



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PORTAILRSE

Rendez-vous sur portail-rse.beta.gouv.fr